

Conseil Municipal du mardi 15 novembre 2022.

Délibérations

2022-071 : Brocéliande Communauté : présentation du Pacte Fiscal et Financier et dossier communautaire : *pas de vote, le conseil municipal a pris note.*

2022-072 : Travaux d'entretien de la voirie (PATA) 2023 : devis : *adoptée à l'unanimité.*

2022-073 : Admission en non-valeur de titres de recettes : *adoptée à l'unanimité.*

2022-074 : Budget communal 2022 : décision modificative n°1 : *adoptée à l'unanimité.*

2022-075 : Tarifs municipaux : remboursement table de marché : *adoptée à l'unanimité.*

2022-076 : Participation financière à la protection sociale complémentaire des agents pour le risque santé – Fixation montant : *adoptée à l'unanimité.*

2022-077 : Personnel communal : prime de fin d'année : *adoptée à l'unanimité.*

2022-078 : Personnel communal : remboursement de la mise à disposition d'un agent auprès du CCAS de Maxent : *adoptée à l'unanimité.*

2022-079 : Illuminations pour les fêtes de fin d'année : *différentes propositions : adoptée avec 10 voix pour celle choisie.*

2022-080 : Convention globale de partenariat pour la participation des communes aux frais de gestion de la piscine communautaire de Guer : autorisation de signature : *adoptée à l'unanimité.*

2022-081 : Motion de la commune de Maxent : vœu proposé par l'Association des Maires de France : *adoptée à l'unanimité.*

Maxent, le 17/11/2022

Le Maire
Ange PRIOUL

